

HONORAIRES

BAREME APPLICABLE A LA LOCATION

Montant du plafond des honoraires imputables aux locataires et aux propriétaires en matière de prestation de visite du preneur, de constitution de son dossier et de rédaction de bail : **10€/m² de surface habitable.**

Montant du plafond des honoraires imputables aux locataires et aux propriétaires en matière d'établissement de l'état des lieux d'entrée : **3€/m² de surface habitable.**

BAREME APPLICABLE A LA VENTE DE FONDS DE COMMERCE, BOX, PARKING, LOCAL

<i>PRIX DE VENTE</i>		<i>REMUNERATION</i>
<i>Moins de 20 000 €</i>		20% TTC à la charge des mandants
De 20 001 € à	50 000,00 €	10% TTC à la charge des mandants
De 50 001 € à	100 000,00 €	9% TTC à la charge des mandants
Plus de 100 000 €		8% TTC à la charge des mandants

BAREME APPLICABLE A LA VENTE D'IMMEUBLE A USAGE D'HABITATION

<i>PRIX DE VENTE</i>		<i>REMUNERATION</i>
<i>Moins de 20 000 €</i>		20% TTC à la charge des mandants
De 20 001 € à	80 000,00 €	9% TTC à la charge des mandants
De 80 001 € à	150 000,00 €	7% TTC à la charge des mandants
De 150 001 € à	300 000,00 €	6% TTC à la charge des mandants
Plus de 300 000 €		5% TTC à la charge des mandants

BAREME APPLICABLE A LA VENTE DE TERRAIN A BATIR

<i>PRIX DE VENTE</i>		<i>REMUNERATION</i>
<i>Moins de 20 000 €</i>		20% TTC à la charge des mandants
De 20 001 € à	100 000,00 €	9% TTC à la charge des mandants
De 100 001 € à	200 000,00 €	7% TTC à la charge des mandants
Plus de 200 000 €		6% TTC à la charge des mandants

Rémunérations identiques en cas de mandat de recherche signé par l'acquéreur